



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/LL/RC/2026-069

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Monsieur Christophe HERENT, Chef du service Exploitation Maintenance au sein du Pôle Investissements, Logistique, Achats et Transition Ecologique, est habilité à signer les bons de commande de fournitures, de services ou de travaux relevant de la Direction des Services Techniques d'un montant maximum de 10 000 € HT.

Article 2 : Monsieur Christophe HERENT a compétence, en qualité de représentant de l'autorité investie du pouvoir de nomination, pour viser les comptes-rendus des évaluations individuelles établis par le supérieur hiérarchique direct et procéder le cas échéant à des observations pour tous les personnels placés sous son autorité.

Article 3 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance ainsi qu'au Trésorier de l'établissement et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 11 février 2026

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER

Toute correspondance
doit être adressée
personnellement à :

Madame la Directrice Générale
du C. H. U. de Reims

15, Rue Cognacq-Jay
51062 Reims Cedex

Reçu à titre de notification la décision portant attribution de compétences et délégation de signature
référéncée LMF/LL/RC/2026-069 le ...23/02/26...

DELEGATAIRE	GRADE	PARAPHE	SIGNATURE
Christophe HERENT	Ingenieur en Chef	CH	